

N°CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/GKK/BMB/

/2024

Transmis copie pour information à :

 Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de L'Administration et Innovation du Service Public (Avec l'expression de ma haute considération);

à Kinshasa/Gombe

A Madame la Secrétaire Générale à la Fonction Publique Chargée des Actifs à Kinshasa/Gombe

Concerne : Transmission

Note Circulaire N°CAB.VPM/FP-MA-ISP/JPL/TKB/003/2024

Madame la Secrétaire Générale,

Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public, me charge de vous transmettre la note circulaire mieux identifiée en concerne pour dispositions urgentes.

En effet, il vous est demandé de publier un communiqué à l'intention des Délégations Syndicales concernées, pour leur informer du lancement de l'opération d'identification et de recensement qui devra débuter dès le mardi prochain, soit le 13 août 2024 à 11heures, en précisant toutes modalités pratiques y afférentes.

Veuillez agréer, **Madame la Secrétaire Générale**, l'expression de ma parfaite considération.

Gabin KALALA KABENGELI

Directeur de dibinet Adjoint



N°CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/GKK/BMB/

/2024

Transmis copie pour information à :

 Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de L'Administration et Innovation du Service Public

(Avec l'expression de ma haute considération);

à Kinshasa/Gombe

A Madame la Secrétaire Générale à la Fonction Publique Chargée des Actifs à Kinshasa/Gombe

Concerne : Transmission

Note Circulaire N°CAB.VPM/FP-MA-ISP/JPL/TKB/003/2024

Madame la Secrétaire Générale,

Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public, me charge de vous transmettre la note circulaire mieux identifiée en concerne pour dispositions urgentes.

En effet, il vous est demandé de publier un communiqué à l'intention des Délégations Syndicales concernées, pour leur informer du lancement de l'opération d'identification et de recensement qui devra débuter dès le mardi prochain, soit le 13 août 2024 à 11heures, en précisant toutes modalités pratiques y afférentes.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de ma parfaite considération.

Gabin KALALACKABENGELE

Directeur de

C BINET DU VIII

DE LA FONCTI



Transmis copie pour information à

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat (Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)
Palais de la Nation

à Kinshasa/Gombe

- L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale
- L'Honorable Président du Sénat (Tous) à <u>Kinshasa/Lingwala</u>
- Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement
 (Avec l'expression de ma haute considération)
 Hôtel du Gouvernement

à Kinshasa/Gombe

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement de la République (Tous) à Kinshasa/Gombe

NOTE CIRUCULAIRE N°CAB.VPM/FP-MA-ISP/JPL/TKB/QQ.3./2024

A L'ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS LES SECRETAIRES GENERAUX DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, INSPECTEURS GENERAUX ET DIRECTEURS GENERAUX DES SERVICES PUBLICS

Concerne : <u>Identification et Recensement des Syndicats de l'Administration et Services Publics</u>
Mesdames et Messieurs,

De nombreux rapports en ma possession, souvent rappelés par les Fonctionnaires et certains syndicats lors de mes différentes tournées, font état d'un sérieux problème de dysfonctionnement des syndicats dans vos Administrations respectives, lequel est dû notamment à la non authenticité des Arrêtés et ou Accréditations que détiennent certains d'entre eux, le manque de notifications de ces actes et des sièges administratifs, le non-respects des textes qui règlementent les syndicats en RD Congo et la complicité de certains Secrétaires Généraux, Inspecteurs Généraux et Directeurs Généraux dans le désordre qu'occasionnent certains Syndicats, boycottant ainsi les textes officiels qui régissent ce type d'activités et renforcent la non maitrise des effectifs des syndicats du Secteur Public de l'Etat.

Etant donné que cette situation est de nature à mettre à mal les efforts en cours visant à sécuriser davantage le dialogue social, à améliorer les conditions de vie des Agents et Fonctionnaires de l'Etat, à normaliser la gestion des Syndicats par la maitrise des effectifs de ces derniers, je me dois, considérant l'urgence et la nécessité, de demander à Madame la Secrétaire Générale à la Fonction Publique chargée des Actifs, d'instruire la Direction des Services Juridiques et du Contentieux de procéder à l'Identification et au Recensement de tous les Syndicats opérant dans le Secteur Public, en commençant par la Ville-Province de Kinshasa.

Cette opération d'Identification et de Recensement m'aidera à mettre fin au désordre et aux multiples conflits qui rongent le monde syndical en RD Congo, et à me faire une idée nette des Syndicats réellement enregistrés et/ou accrédités par le Ministère de la Fonction Publique, syndicats sur quoi le Gouvernement, par le biais dudit Ministère, pourra compter.

Eu égard à ce qui précède, j'attends le rapport détaillé avant de me décider sur la procédure à suivre.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux, Inspecteurs Généraux et Directeurs Généraux, l'expression de mes salutations patriotiques.

Jean-Pierre LIHAU EBUA